

COMMUNE DE VERNIER

QUESTION ÉCRITE

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

Des camions électriques avec nos prestataires

Quels sont les moyens que peut mettre en place la commune de Vernier auprès des prestataires de levée de déchets pour profiter de camions électriques.

À titre d'exemple, est-il imaginable d'une sorte de partenariat financier commune-prestataires où la ville met en avant de l'argent en contre-partie d'un camion électrique et d'un contrat financier réduit pour la partie courante

Cédric BRINER
Conseiller-ère municipal-e

Vernier, le 01.10.2024